



ESPRIT SCIENTIFIQUE
ESPRIT D'ENTREPRISE



ENTREPRISE

VOUS RECHERCHEZ

- Des compétences scientifiques au meilleur niveau international ;
- Une collaboration de recherche partenariale ;
- Une rupture technologique.

CONFIEZ À UN DOCTORANT UNE MISSION DE RECHERCHE PARTAGÉE ENTRE VOTRE ORGANISATION ET UN LABORATOIRE ACADÉMIQUE.

L'ANRT, pour le compte du **Ministère en charge de la Recherche**, vous verse **une subvention annuelle de 14000 €* pendant 3 ans pour l'embauche d'un doctorant**. Le contrat de travail, CDI ou CDD** de 36 mois, impose un salaire annuel brut au moins égal à **23484 €***.

Les coûts restants à votre charge peuvent être éligibles au **Crédit Impôt Recherche (CIR)****.

Un contrat de collaboration obligatoire est le garant du bon déroulement de la recherche. Il cadre le partage de la propriété intellectuelle et l'utilisation des résultats.

42%
PME / TPE

41%
Grandes entreprises

11%
Entreprises de taille
intermédiaire

6%
Associations,
acteurs publics
et sociétaux

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Être une structure socio-économique établie sur le territoire français : Start-up, PME, ETI, groupe, association, collectivité territoriale, chambre consulaire...

Voir conditions d'éligibilité et d'octroi sur le site de l'ANRT

**TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉS
TOUTES DISCIPLINES SCIENTIFIQUES**

* Valeur 2018

** Cf. art. D 1242-3 & 6, L 1243-10 du code du travail

*** voir site du ministère en charge de la recherche

ÉTUDIANT

DOPEZ VOTRE AVENIR
PAR UN DOCTORAT

VOUS SOUHAITEZ

- Préparer votre thèse dans un cadre professionnalisant ;
- Enrichir votre CV par une spécialisation scientifique au meilleur niveau ;
- Evoluer naturellement dans deux mondes aux exigences distinctes.

BÉNÉFICIEZ DE **CONDITIONS MATÉRIELLES OPTIMALES**,
D'UN RÉEL TREMPLIN POUR **VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE**,
D'UN **RÉSEAU D'EXPERTS** AU SEIN D'UNE COMMUNAUTÉ
INTERNATIONALE DE CHERCHEURS.

Vous disposez d'un contrat de travail (CDI ou CDD* de 3 ans) avec **un salaire annuel brut minimum de 23484 €****.

Vous êtes inscrit auprès de l'école doctorale habilitée à délivrer le titre de docteur dont dépend votre laboratoire de recherche.

Vous êtes encadré par **deux responsables** : votre directeur de thèse au laboratoire et votre responsable scientifique en entreprise.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Être titulaire du grade de master ;
- Ne pas être inscrit en doctorat depuis plus de 9 mois à la date de dépôt du dossier de demande de Cifre ;
- Ne pas être ou avoir été embauché dans l'entreprise de manière continue ou discontinue, durant plus de 9 mois à la date de dépôt du dossier de demande de Cifre*** ;
- Disposer des autorisations pour travailler en France pour les ressortissants hors UE et Suisse.

Voir conditions d'éligibilité et d'octroi sur le site de l'ANRT

**SANS CONDITION DE NATIONALITÉ
SANS CONDITION D'ANCIENNETÉ DU NIVEAU MASTER
TOUTES DISCIPLINES SCIENTIFIQUES**

1450

Cifre attribuées/an

90%

**D'emplois 6 mois
après la fin
de la Cifre**

47%

Cursus ingénieur

25%

**Sciences de l'homme
et de la société**

* Art. D 1242 - 3 & 6 du code du travail

** Valeur 2018

*** Hors périodes de stage ou d'apprentissage

LABORATOIRE

DOPEZ VOS RECHERCHES
AVEC UNE CIFRE

VOUS RECHERCHEZ

- Un potentiel de transfert et de valorisation de vos recherches ;
- Des conditions scientifiques et financières optimales pour vos doctorants ;
- Une voie de professionnalisation pour vos doctorants.

CONSTRUISEZ DES **PARTENARIATS SOLIDES**
AVEC LE SECTEUR SOCIO-ÉCONOMIQUE.
GARANTISSEZ LE BON DÉROULEMENT
DE VOS RECHERCHES PAR **UN CONTRAT**
DE COLLABORATION AVEC L'ENTREPRISE.

Vous confrontez vos **axes de recherche avec la stratégie et les besoins des entreprises**. Vous créez un tissu de relations durables avec les entreprises.

Vous permettez à vos chercheurs de suggérer de nouveaux concepts en combinant des approches fondamentales et l'**élaboration de solutions concrètes répondant aux besoins des entreprises**.

Recruté en CDI ou CDD de 3 ans* par l'entreprise, le doctorant est inscrit dans l'école doctorale de rattachement de votre équipe. Il a accès à l'ensemble des formations qu'elle dispense. Le très bon taux de soutenance et d'employabilité des docteurs donnent largement crédit à cette modalité de formation par la recherche.

CONDITIONS D'ACCUEIL D'UN DOCTORANT

- Être un laboratoire de recherche implanté dans une université, une école, un organisme public de recherche.
- Être une équipe de recherche rattachée à une école doctorale.

**ÉLIGIBILITÉ DES LABORATOIRES ÉTRANGERS
DANS LE CADRE D'UNE COTUTELLE AVEC
UN ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS****

18%

**Ruptures
technologiques**

54%

**Nouveaux sujets
de recherche**

66%

**Unités Mixtes
de Recherche**

* Cf. art. D 1242-3 & 6, L 1243-10 du code du travail

** Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat.

LES DISPOSITIFS CIFRE



DEPUIS 1981, LE MINISTÈRE CHARGÉ DE LA RECHERCHE FINANCE LES CIFRE dans le double objectif de placer les doctorants dans des conditions d'emploi scientifique et de favoriser les collaborations de recherche entre le milieu académique et les entreprises.



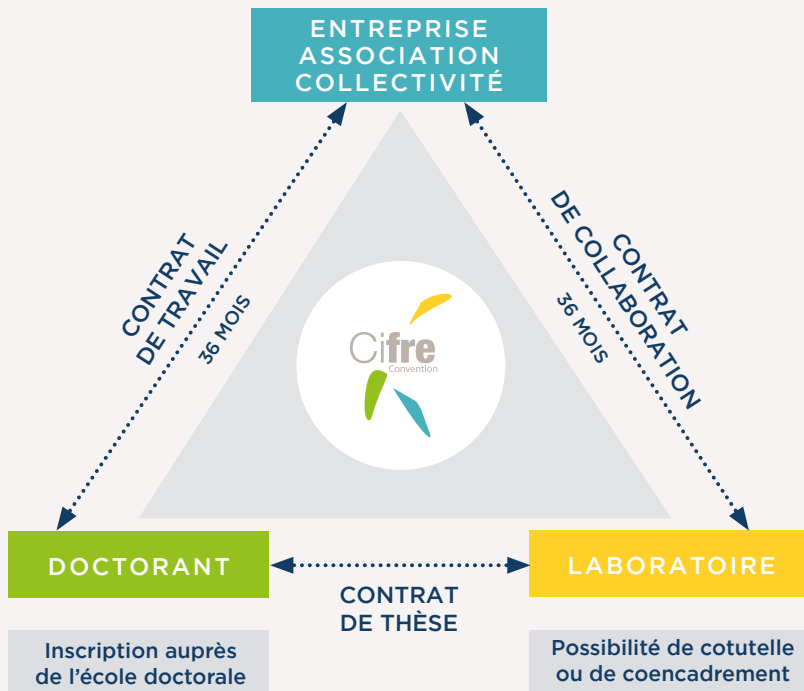
ENTREPRISES & DOCTORANTS, ÉLARGISSEZ VOTRE RÉSEAU AU SECTEUR DE LA DÉFENSE

Depuis 2009, la Direction générale pour l'armement (DGA) finance les Cifre-Défense, pour des sujets d'intérêt «défense», réservées aux ressortissants de l'Union européenne ou de la Suisse, de moins de 29 ans. Chaque début d'année, la DGA lance un appel à candidatures sur les thématiques qu'elle souhaite soutenir. www.defense.gouv.fr/dga



ENTREPRISES, VOS PARTENAIRES SONT AUSSI AU MAROC

Depuis 2016, cofinancé par la France et le Maroc, ce programme est accessible aux doctorants marocains, recrutés par une entreprise établie en France et réalisant leurs travaux de recherche avec deux laboratoires, l'un français et l'autre marocain, dans le cadre d'une cotutelle.



INSTRUCTION DES DEMANDES DE CIFRE

**Les demandes sont déposées en ligne sur le site de l'ANRT.
Elles sont validées par le comité d'évaluation et de suivi
qui s'appuie sur les conclusions de deux expertises :**

- Socio-économique, confiée au délégué régional à la recherche et à la technologie de la région de l'entreprise, qui prend en compte la solidité financière de celle-ci, son implication dans le projet de recherche, sa capacité à accompagner la formation scientifique du candidat.
- Scientifique, réalisée par un chercheur public du domaine de recherche qui évalue : la qualité scientifique du sujet de recherche ; l'engagement de l'entreprise vis-à-vis du candidat et du projet ; l'adéquation du laboratoire.

Depuis 1953, l'ANRT réunit les acteurs privés et publics de la Recherche. Ses membres représentent les trois-quarts de l'effort de Recherche français.

Elle construit une intelligence collective pour le bénéfice de ses membres mais aussi pour influencer ensemble sur l'organisation de la Recherche et de l'Innovation en France et en Europe. Elle concourt à la compétitivité de la France par ses missions :

- Permettre à toutes les entreprises d'accéder à la Recherche et à l'Innovation
- Représenter, aux côtés d'autres acteurs, la Recherche et l'Innovation auprès des pouvoirs publics
- Construire une intelligence collective bénéfique à chacun de ses membres
- Faire émerger des partenariats
- Déployer le dispositif Cifre

Accompagnement des entreprises, des laboratoires pour les projets de Cifre

Inscription en ligne :
> RDV téléphoniques
> Petits déjeuners
d'information

Forum de rencontres entreprises/doctorants

**Pour recruter un doctorant,
trouver un laboratoire,
déposer votre offre
de Cifre, consulter
les candidatures et
les conditions d'éligibilité
et d'octroi :**

www.anrt.asso.fr
> rubrique Cifre

Formations pour les doctorants Cifre organisées par l'ANRT tout au long de l'année

Doctorat et entrepreneuriat

Animations dédiées à
la création d'entreprise

ReSCi ma recherche j'en parle !

Rencontres régulières
entre les acteurs publics
et privés.

Annuaire des doctorants et docteurs Cifre

www.cifre.org